

## CHSCT-CT DSAC Nord du 12 mai 2020 en visioconférence

### Préambule

La mixité de cette réunion avait été proposée lors du dernier CT et a été approuvée par les syndicats.

### POINT 1 Point sur le personnel au 12 mai :

Télétravail	Sur site	ASA	Covid	Autres*
112	16	2	1	37

\* congés, RTT, CLD, formation

**Une large majorité des agents de la DSAC-Nord reste en télétravail jusqu'au 2 juin minimum (date de la prochaine échéance fixée par le gouvernement).**

En moyenne 7% de l'effectif de la DSAC Nord était présent sur site pendant le confinement, ce chiffre passerait à 15% après le confinement (ASA, encadrement, fonctions support, personnels licence plus présents).

La direction aimerait que les personnels en ASA passent en télétravail mais ce n'est pas un impératif. Cela sera traité au cas par cas, car cela reste impossible dans certaines situations, pour des raisons médicales ou des raisons d'absence d'équipement informatique (ou de connexion internet).

### POINT 2 Moyens de protection

Les **masques** sont arrivés à Roissy et à Athis (pendant la séance).

Des masques chirurgicaux ont été livrés à Lille et à Athis-Mons (pour les centres d'examens, les pilotes inspecteurs et les CTE notamment).

L'approvisionnement en gel hydro-alcoolique a été effectué.

Seules les lingettes désinfectantes sont en rupture de stock.

Les mesures de protection ont été élaborées, elles seront affichées dans un maximum d'endroits dans les locaux de la DSAC (voir document annexe).

Le problème d'utilisation de la climatisation avec les risques de diffusion est évoqué, aucune solution pour le moment (mis à part de ne pas l'allumer).

### Point 3 La DSAC Nord a procédé à une déclinaison locale du guide du SG (toujours en PJ)

#### Thème 1 Organisation du travail

Le directeur veut privilégier le « rester chez soi ». Les agents ne doivent pas se sentir libre de revenir sur les lieux de travail. L'idée est que personne ne vienne sans y être convié. Le retour des agents sera progressif et en fonction de chaque service.

#### Thème 2 Mesures sanitaires

Maximiser le **lavage des mains** notamment après avoir touché un élément d'une partie commune (cf doc annexe)

Les **activités** (gym, musique ...), *hors cours collectifs suspendus jusqu'à nouvel ordre*, sont à la responsabilité de chaque individu, la DGAC se décharge de toute responsabilité.

Le **partage des bureaux** sera à éviter dans la mesure du possible.

**Restauration** : des paniers repas sont préparés au restaurant administratif d'Athis-Mons. A ce jour, il n'est pas possible de déjeuner sur place. Il est possible cependant de déjeuner soit au bureau soit dans les salles de vie sous réserve de respecter la distanciation sociale. Des conteneurs seront placés à l'extérieur de la DSAC pour y déposer ses déchets (ne pas déposer ses déchets dans la poubelle du bureau !!).

**Transports** : L'utilisation des transports en commun en horaire décalé est à privilégier et le covoiturage est possible (en respectant toujours la distanciation sociale et/ou le port du masque).

### Thème 3 Relations extérieures

Les réunions avec des opérateurs extérieurs se feront uniquement sur autorisation de la hiérarchie pour des cas d'urgence en termes de sécurité et après évaluation des conditions sanitaires.

Un récapitulatif sous forme de guide de déconfinement sera diffusé à tous les agents afin qu'ils soient informés de toutes les mesures mises en place par la DSAC-Nord.

Prochain CHSCT aux alentours du 2 juin